



KPMG AUDIT IS  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Denjean  
Associés

Denjean & Associés  
35, avenue Victor Hugo  
75116 Paris  
France

FONCIERE ATLAND  
Société Anonyme

***Lettre de fin de travaux des commissaires aux  
comptes sur le document de référence***

FONCIERE ATLAND  
Société Anonyme  
10, avenue George V - 75008 Paris  
*Ce rapport contient 3 pages*



**KPMG AUDIT IS**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

**Denjean**  
Associés

**Denjean & Associés**  
35, avenue Victor Hugo  
75116 Paris  
France

**FONCIERE ATLAND**  
**Société Anonyme**

Siège social : 10, avenue George V - 75008 Paris  
Capital social : €.31.357.975

**Lettre de fin de travaux des commissaires aux comptes sur le document de référence**

Monsieur le Président Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Foncière Atland – Société Anonyme, nous vous informons que nous avons mis en œuvre, sur le document de référence de la société Foncière Atland – Société Anonyme établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous avons vérifié que nos rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 figurant, avec les comptes historiques correspondants, respectivement aux paragraphes 3.2.3 et 3.3.3 du document de référence, sont ceux que nous avons établis le 9 mars 2018.

Nous avons également vérifié que :

- nos rapports du 29 mars 2017 sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 figurant respectivement aux paragraphes 3.2.3 et 3.3.3 du document de référence n° D. 17-0519 déposé auprès de l'AMF le 16 mai 2017,
- nos rapports du 15 mars 2016 sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 figurant respectivement aux paragraphes 3.2.2 et 3.3.2 du document de référence n° D.16-0324 déposé auprès de l'AMF le 12 Avril 2016 ;

sont incorporés par référence avec les comptes historiques correspondants, comme précisé à la première page du document de référence.

Nos diligences ont également consisté à vérifier la concordance des informations portant sur la situation financière et les comptes avec les informations financières historiques ayant fait l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes et à procéder à la lecture d'ensemble du document de référence afin de relever, parmi les autres informations, celles qui nous apparaîtraient manifestement incohérentes sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

Cette lettre vous est adressée en application de l'article 212-15 du règlement général de l'AMF. Elle est établie aux seules fins du dépôt du document de référence auprès de l'AMF et ne peut pas être utilisée dans un autre contexte.

**FONCIERE ATLAND**  
**Société Anonyme**  
*Lettre de fin de travaux des commissaires aux comptes sur le document  
de référence  
24 avril 2018*

Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige pouvant résulter de nos diligences telles que rappelées dans la présente lettre qui est soumise au droit français.

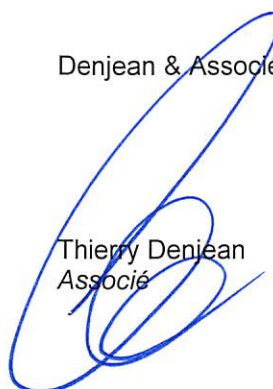
Paris La Défense et Paris, le 24 avril 2018

KPMG Audit IS



François Plat  
Associé

Denjean & Associés



Thierry Denjean  
Associé